

La semaine scolaire se déroule sur 4 jours.
Des activités périscolaires sont proposées le mercredi matin dans le cadre du « PLAN MERCREDI ».

Ces activités sont aussi diverses que possible, adaptées aux différentes tranches d'âge et sont en lien avec les différents projets d'écoles. L'enfant sera au cœur du projet.

Le sport, la culture, l'environnement, la citoyenneté, la découverte de notre milieu (littoral, village, associations), les sciences, les arts, le bien être sont autant de thèmes abordés au cours de l'année.

Dans la mesure des possibilités organisationnelles l'enfant pourra choisir certaines activités.

Le mercredi, les enfants de la maternelle au CM2 seront accueillis dans leurs écoles respectives par les services municipaux en charge de l'organisation du dispositif.

Un accueil péri-scolaire sera mis en place de 7h30 à 8h30 par le centre de loisirs. L'inscription se fera avant chaque période pour la période entière qui suivra (ex : l'inscription pour la période 2, novembre/ décembre, se fera au cours de la période 1, septembre/octobre).
Une période étant comprise entre deux périodes de vacances scolaires.

La participation financière des familles sera calculée en fonction des quotients familiaux CAF (si celui-ci n'est pas fourni le prix maximum sera appliqué). La participation est due pour la période entière quelle que soit la présence de l'enfant

Important :

Il sera demandé chaque mercredi matin de préciser si votre enfant déjeune au restaurant scolaire ou s'il est inscrit au centre de loisirs à partir de 11h30

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre du traitement de votre demande. Elles sont conservées uniquement pendant la durée d'instruction de votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant.
Vous retrouverez les modalités d'exercice de ce droit d'accès dans notre politique de protection des données.

INSCRIPTION PLAN MERCREDI

Identité de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Classe :

Participera toute l'année **Participera par période**

A 11h30 après les activités :

- J'autorise mon enfant à partir seul à 11h30 ou 12h45 après le repas
- J'autorise mon enfant à partir à 11h30 ou 12h45 après le repas avec les personnes suivantes:

NOM	PRENOM	QUALITE	TELEPHONE

Tarifification :

Quotient familial	Tarif
QF1 (- de 500)	10E / enfant / période
QF2 (501 à 1100)	18 E / enfant / période
QF3 (1101 à 1700)	26 E / enfant / période
QF4 (1701 et plus)	34 E / enfant / période